

Séance du 7 juillet 2011

L'an deux mil onze, le sept juillet à 20 heures.

Le Conseil Municipal de Séravillers-Forenville, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique

Etaient présents : MM BOEZ Pierre - FARAGUNA Antoine - SAUVAGE Guillaume - BANSE Sébastien - BRIDAULT Guy - LENOTTE François Xavier - HUART Marc - Mme BUISSET LAVALARD Marie-Bernadette - Mme DE VALICOURT Christine

Etaient absents :

Absent excusé : BUISSET Arnaud - LERCHE Jean-Jacques

Procurations : Mr LERCHE à Mr BOEZ et Mr BUISSET à Mme BUISSET

Mr SAUVAGE Guillaume a été élu secrétaire.

Sur proposition de Mme BUISSET, Maire, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité **ADOpte** le compte rendu de la réunion du 17 juin 2011.

Mme le Maire confirme que Mme ROUSSEAU, secrétaire, a informé par téléphone l'ensemble du Conseil Municipal que le projet de lotissement serait présenté lors de la réunion et sollicite le Conseil Municipal de le rajouter à l'ordre du jour.

I – LOTISSEMENT DE LA RUE D'ESNES– MR BERTIN

A la demande de Mme le Maire, Mr BEDU (Cible VRD) et Mr BERTIN (propriétaire du terrain) sont venus présenter le projet de lotissement de 10 parcelles afin de répondre à toutes les questions des Elus.

Les différents plans ont été argumentés. Le règlement expliqué.

La défense incendie sera assurée par une réserve de 120 m³. Mr BERTIN sollicite une subvention pour participer à la création de cette réserve et la mise en place d'une convention pour permettre à la commune de l'utiliser.

Mr BEDU apporte les éléments techniques et explique que Mr BERTIN a du prendre en charge un montant des travaux plus important du fait de réseaux plus importants et perte de terrain ce qui justifierait que la commune, en contre partie participe au coût de la réserve.

A l'unanimité le Conseil Municipal est d'accord pour le principe. Il délibérera sur le montant lors de la prochaine réunion.

Le dépôt du Permis d'Aménager sera certainement déposé courant juillet.

II – TROTTOIRS, BORDURATION ET AMENAGEMENT DE SECURITE SUR LA GRAND'RUE RD 142

Dans sa réunion du 7 juin 2011, le Conseil Municipal a procédé au choix de l'entreprise qui effectuera les **travaux de trottoirs, borduration et aménagement de sécurité de la Grand' rue**. Son choix s'est porté sur **l'entreprise DESCAMPS TP**.

La tranche ferme (de la Place jusqu'au carrefour de la rue de Lesdain) s'élève à un montant de 94 895.00 € H.T.

Reste à décider si la tranche conditionnelle (du carrefour de la rue de Lesdain à la sortie du village « Ferme SAUVAGE ») est retenue pour un montant de 37 841.00 € H.T.

Mme le Maire rappelle que :

- La CAC, par le biais du Fonds de Concours, participera pour un montant de 63 167 € soit 37 % du montant HT des travaux
- La commune prendra en charge également 37 %
- Le reste sera octroyé par diverses subventions

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de faire exécuter la tranche ferme ainsi que la tranche conditionnelle.

III – DELIBERATION DESIGNANT LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

DECIDE de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Sont candidats :

P. BOEZ	G. SAUVAGE
A. FARAGUNA	C. DE VALICOURT
G. BRIDAULT	F.X. LENOTTE

Proclame élus les membres titulaires suivants :

- P. BOEZ, A. FARAGUNA, G. BRIDAULT

Proclame élus les membres suppléants suivants :

- G. SAUVAGE, C. DE VALICOURT, F.X. LENOTTE

IV – RECRUTEMENT CAE

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que Pôle Emploi a lancé 11 offres et qu'à ce jour elle n'a reçu aucune demande. Il faut attendre le prochain arrêté préfectoral du 15 juillet pour connaître les nouvelles mesures de recrutement des CAE.

Mr BRIDAULT propose de se mettre en rapport avec l'IAT des « Hauts du Cambrésis » pour un devis pour tonte et arrosage.

A l'issue de cette consultation, Mme le Maire organisera le remplacement de l'employé communal.

V – QUESTIONS DIVERSES

➤ **AERODROME**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a été désignée pour faire partie du jury pour l'appel d'offres du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un golf et ses annexes.

Monsieur BOEZ a assisté le 14 juin à une réunion sur l'aménagement. Les résultats de l'étude faune, flore par le Cabinet « Rainette » devraient être rendus en septembre. Ensuite, l'étude d'impact déterminera les zones d'implantation des panneaux.

Madame le Maire adressera un courrier à Monsieur le Président de la CAC pour réaffirmer les souhaits d'aménagements sur le territoire de Séranvillers-Forenvilte.

➤ **SIVU**

Dans le cadre du nouveau Schéma Départemental de coopération Intercommunale, le Préfet prévoit la dissolution du **SIVU du RPI des Hauts du Cambrésis**. Mr LOZE, Mr CARDON et Mme le Maire ont adressé un courrier pour exprimer leur avis négatif. Néanmoins, le fonctionnement du RPI pourrait perdurer par le biais de convention entre les communes.

➤ **Animation Jeunesse Rurale**

Le 29 juin a eu lieu en Mairie, l'Assemblée Générale de l'A.J.R.

Mme le Maire a fait visiter les locaux communaux. L'Association semblerait intéressée par la salle polyvalente de l'Ecole pour accueillir les jeunes.

➤ **Gym**

Il a été décidé par le Conseil municipal de maintenir les cours de gym le vendredi soir car le professeur de gym est indisponible les autres soirs. Néanmoins, Mme le Maire souhaite qu'un autre jour soit fixé l'année prochaine afin de rendre disponible la salle pour les locations.

➤ **Ecole**

La demande de Fonds de Concours Communautaire pour les travaux de la salle polyvalente, a été accordée à hauteur de 50 %, soit 13 310 € HT pour la CAC et 13 310 € HT pour la commune.

➤ **Chauffe eau Mairie**

Le remplacement du chauffe eau de la Mairie doit être envisagé vu son état de vétusté (fuite).

➤ **Pompe du pulvérisateur**

La pompe de la cuve à eau qui sert pour l'arrosage des fleurs et les traitements fuit.

➤ **14 juillet**

Festivités prévues :

13 juillet : - 22 h retraite aux flambeaux

- 23 h Feu d'artifice suivi de la dégustation de crêpes ainsi qu'une tombola tirée au profit du CCAS.

14 juillet : -11 h 30 dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts suivi d'un vin d'honneur

➤ **Jumelage de la Commune**

Mr BOEZ propose que la Commune de Séranvillers-Forenvilte se jumelle avec un village Hongrois en partenariat avec l'Association « Cambrai Esztergom ». le Conseil Municipal n'y voit pas d'objection.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance, les jour et an susdits.

La séance est levée à 22 heures 15.